

reconnaît généralement qu'il continue encore de s'édifier en se fondant sur la jurisprudence modelée dans les relations de tous les jours. Le droit international est façonné par un ensemble de principes moraux, politiques et sociaux, dont au moins une partie est de plus en plus acceptée et respectée. Ici encore, il faut situer les choses dans une juste perspective, et les profanes doivent se garder de nourrir à l'endroit du droit international des attentes gonflées, inspirées par de fausses analogies avec le droit national, qui donne à l'État un pouvoir de coercition, lequel confère au mot «droit» un sens tout à fait différent. Il est cependant possible d'accélérer le renforcement du droit international, et nous nous devons de le faire; il existe déjà une pléthore de propositions énonçant des mesures visant à adapter le droit davantage aux conditions modernes de l'interdépendance.

Sur un plan moins conventionnel, il est également à propos de s'arrêter à l'«infrastructure» de la société internationale en tant qu'élément des mécanismes fondant l'ordre. Par le mot «infrastructure», nous essayons ici de décrire et d'intégrer tout à la fois le phénomène de la communication et des rapports culturels, la promotion de la tolérance, du respect culturel et de l'éducation, le partage de la technologie et des occasions d'épanouissement dans le monde, notamment dans l'axe Nord-Sud. De plus en plus, l'expérience montre que le progrès accompli sur ces plans est en fait ce qui renforce la société internationale; on voit dès lors que de nombreuses autres mesures sont surtout des pis-aller ou confirment à posteriori l'existence des liens transfrontaliers que les êtres humains ont façonnés.

La sécurité militaire est un pis-aller, tout comme une bonne partie du droit international et des activités des institutions internationales. La clef du véritable progrès réside dans la mise en place d'une infrastructure humaine, c'est-à-dire d'un régime non formel. La plupart des «organisations fonctionnelles» qui aident les groupes d'États et les individus à conserver et à approfondir les liens ont donné, tout compte fait, de bons résultats, mais elles ont aussi à l'occasion souffert de la hargne engendrée par la Guerre froide; il est donc possible, désormais, de les renforcer encore davantage.

La Communauté européenne constitue un des meilleurs exemples à cet égard : une grande expérience lancée par Jean Monet et ses collègues, essentiellement pour rendre impossible la guerre entre les «tribus» belliqueuses de l'Europe occidentale, en intégrant les économies, les sociétés, les valeurs et les cultures. En dépit de tout le chauvinisme et des obstacles qui subsistent encore, il est maintenant inconcevable que les pays d'Europe occidentale se déclarent la guerre.